

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Bertrand Surdez, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel**
2. **Adoption du dernier procès-verbal**
3. **Lettres et pétitions**
4. **Assermentation**
5. **Communications municipales**
6. **Communications des délégués**
7. **Comptes 2023**
 - Présentation
 - Préavis-rapport 79-2024
 - Rapport de la commission de gestion
 - Décision
8. **Crédit d'investissement – Etude pour la réfection des routes de Montet-Vallamand et Montet-Montmagny**
 - Présentation
 - Préavis-rapport 80-2024
 - Rapport de la commission technique et de la commission des finances
 - Décision
9. **Crédit d'investissement – Remplacement de la conduite d'eau claire au lieu-dit « Le Pautey »**
 - Présentation
 - Préavis-rapport 81-2024
 - Rapport de la commission technique et de la commission des finances
 - Décision
10. **Renouvellement du bureau**
11. **Nomination des commissions de gestion et des finances**
12. **Nomination d'un délégué à l'arpeje**
13. **Divers**

Le Président rappelle les règles de bienséance et ouvre la séance à 20h15. Florian Metraux, Boursier est en salle afin de pouvoir répondre aux questions.

1. Appel

Présents : 25 membres sur 35

Excusés : Alain Bonny, Gurvan Burnier, Jean-Marie Candolfi, Florian Etter, Nicolas Quirici, Christian Richard, Romain Salzmann, Raphael Sémon, Pascal Stauffer

Absent : -

Le Conseil peut siéger valablement.

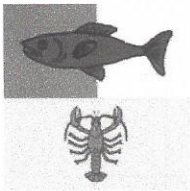
2. Adoption du dernier procès-verbal

Le Président annonce l'annulation du point 4 : « Assermentation ». L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité avec cette modification.

Le PV du 25 avril 2024 est accepté à l'unanimité.

3. Lettres et pétitions

Lecture de la lettre de démission de la conseillère Christelle Cyvoct par le Président.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

4. Communications municipales

Richard Emmenegger

Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique

- **Travaux futurs** : Suite à la demande d'un conseiller, présentation de la page 57 du rapport des comptes 2023 « Prévission des investissements de la législature ». Laurent Monnard : les 2 millions prévus pour doubler la halle de gym semblent pessimistes par rapport aux 4 millions investis dans la crèche. Richard Emmenegger : Ce montant est un investissement de départ qui pourra être poursuivi lors de la prochaine législature. Et permettra plus d'efficacité et un gain de temps comme cela a été le cas avec la crèche.

Communication de Pierre Roth qui est excusé ce soir :

- **Arpeje** : La recherche d'une nouvelle personne au poste de directrice de l'arpeje a débuté. En attendant, c'est le CODIR qui conduit l'association. Le dicastère de Pierre Roth concerne le pré/parascolaire et les AMF.
- **Le centre socio culturel** va organiser une silent party cet été. Il y aura également des activités organisées pendant les vacances. Richard Emmenegger félicite Pierre Roth pour son dévouement auprès des jeunes.
- Les chemins des **cimetières** vont être engazonnés afin d'offrir un plus bel aspect et diminuer leur entretien.

Jean-Luc Amiet

Tourisme, ports, camping, mobilité, églises

- **Port du Village** : les feux à éclipses vont être changés.
- **Pollution** : Le 1^{er} juin une pollution aux hydrocarbures a été détectée au port du village. Les pompiers sont intervenus. Malheureusement le coupable n'a pas été trouvé et l'intervention a été faite aux frais de la commune.
- **Robidog** : Suite à plusieurs demandes, une poubelle « Robidog » a été installée sur l'allée du port.
- **Port du camping** : Présentation du nouveau plan de mouillage. La configuration sera identique, les places seront modifiées mais resterons au nombre de 254. Les pontons et parcelles seront élargis et il n'y aura plus de bouées mais des piquets.
- **Nouveau site du camping** : en ligne, les réservations peuvent être faites en direct.
- **Ponton** : Le ponton de la plage des « surfs » a été remplacé.
- **Dragage** : Un dragage à l'entrée du port du camping a été effectué ainsi que le test pour le plantage des futurs pieux. Suite à ces tests, nous savons que nous ne devons pas effectuer de forage lors des futurs travaux.
- **Cambriolage** : le 10 mai a eu lieu un cambriolage avec effraction à la réception du camping.
- **Euro 24** : Pour les fans de foot, le Castor retransmet les matchs.

Christine Carrel

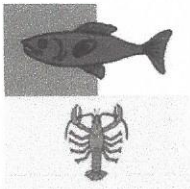
Bâtiments, police des constructions, urbanisme

- **Hôtel de Ville** : Deux jeunes de Mur vont reprendre l'Hôtel de Ville en août. L'ouverture est prévue en septembre. Ils vont proposer une cuisine populaire et simple.
- **PAC** : La procédure de mise à l'enquête a été simplifiée suite à une modification de règlement. Pour les PAC air/eau ou air/air il faudra adresser une demande d'autorisation à la Municipalité et un dossier à la commune puis s'acquitter d'un émolument.
- **Crèche** : Suite à la demande de la FAJE, des ombrages ont été installés sur les surfaces extérieures de la crèche.

Jean-François Milliet

Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau

- Le canton a terminé les travaux de **la route 503** et piste cyclable.
- Rappel aux conseillers que **l'inauguration** aura lieu le 5 juillet, les inscriptions sont encore ouvertes.
- **Le chemin 80** a été retaconné en attendant de plus gros investissements à la fin de la législature.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Pierre Roth

Formation, jeunesse, affaires sociales

- Excusé, remarques chez Richard Emmenegger

5. Communication des délégués

Arpeje : Alexandre Mentha

- Démission de Mme Ospel en mai. Les membres du CODIR ont été contraints de lever le pied pour les projets en cours et ils se sont réparti les tâches pour assurer le bon fonctionnement de l'association. L'engagement des collaborateurs est tout-à-fait remarquable au vu de cette situation difficile.

Conseil Intercommunal le 23 mai dernier :

Démission de Mme Marie-Pierre Vincent comme municipale de Vully-les-Lacs. Par ricochet, elle était contrainte de quitter son poste de Présidente du Conseil Intercommunal mais elle indique qu'elle aurait tout de même démissionné car pendant 2 ans et demi, elle a constaté les difficultés de communication récurrentes entre le Conseil Intercommunal et le CODIR. Les préparations du Conseil se résument à effectuer des recherches juridiques qui s'éloignent du bon sens, de la défense des objectifs de l'ARPEJE et de ses organes décisionnels ce qui était regrettable et contre-productif à son sens. Elle a également noté de gros soucis de communication entre l'association et les dirigeants de l'établissement scolaire tout comme avec le conseil d'établissement. C'est Samuel Apothéloz qui a été élu comme Président du CI.

- La commission de gestion dénonce également une collaboration très difficile avec le CODIR. La commission a de la peine à obtenir les réponses à certaines de ses questions. Les réponses sont parfois imprécises ou erronées. La commission a le sentiment que l'on souhaite lui cacher les informations. On a constaté que la communication au sein même du Codir n'est pas optimale.

- Concernant l'enquête de satisfaction sur les besoins qui a été menée l'année dernière : 1428 ménages ont reçu le questionnaire et le taux de réponse était de 32%. Pour Cudrefin le taux était de 36%.

- La situation reste tendue pour la garde des bébés. 19 bébés sont nés en 2022 et 17 en 2023. Le groupe des bébés est de 0 à 18 mois. Sur 18 mois, nous avons en moyenne 27 naissances à Cudrefin pour seulement 5 places bébés par jour.

- Les comptes 2023 ont été acceptés.

Le préavis 01-2024 : mobilier scolaire – octroi d'un crédit extra-budgétaire de CHF 171'380 pour financer l'achat de mobilier scolaire pour la rentrée d'août 2024 est accepté.

Préavis 02-2024 révision et adoption du règlement des transports scolaire ARPEJE vs ASIA a été accepté.

Dans les divers, une brève présentation sur les résultats de l'enquête de satisfaction. Le gros point rouge, les tarifs en accueil sont jugés trop chers. Pour le reste, nous n'en savons pas plus. On ne nous a présenté aucun résultat concernant l'étude des besoins. La commission de gestion sollicitera l'entier des résultats.

ABV, Rapporteur Didier Gattlen :

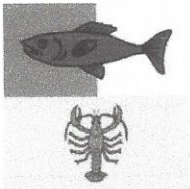
- Une réflexion a été faite sur la station de pompage de Portalban.
- Le changement de conduite St-Aubin Avenches a été prévu, la connexion était prête et la nouvelle conduite a explosé.

SDIS, Rapporteur Jean-François Milliet

- Le vote du crédit de 9.9 millions concernant la construction de la nouvelle caserne à Payerne a été accepté. Les travaux débuteront cet automne et dureront jusqu'à fin 2025.

Les Savoies, Rapporteur Grégory Cotting

- Des travaux de rénovations sont en cours.
- Les comptes ont été acceptés avec environ Chf. 260'000.- de disponible. Ce montant est soumis à réflexion pour d'éventuels investissements.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

6. Comptes 2023

- a. Présentation par Richard Emmenegger.

Le total des charges s'élève à CHF 13'825'658.17 alors que celui des revenus est à CHF 13'836'915.71. Après divers amortissements et attributions à des fonds de réserve, l'excédent de revenus s'élève à CHF 11'257.54. L'état des dettes au 31.12.2023 est de CHF 8'957'383.70.

Questions des conseillers :

Melinda Beck : Remercie la Municipalité et le boursier pour les derniers feuillets ajoutés qui sont très parlants.

1. Administration

Aucune question.

2. Finances

Aucune question.

3. Domaine et bâtiments

Aucune question.

4. Travaux

Melinda Beck : Compte 476.3147.00 « Entretien des cours d'eau, lacs, ouvrages de protection », une charge de Chf. 7'063.66 est passée alors qu'il y avait un montant budgété de Chf. 27'000.00. Pourquoi ce montant n'a pas été alloué à des travaux supplémentaires vu la situation de nos ruisseaux : Florian Metraux : Pour établir le budget, un montant des travaux nécessaires en cours d'année est alloué à ce poste. Jean-François Milliet ajoute qu'une étude pour l'assainissement/nettoyage/... des cours d'eau est en cours et que de ce fait, les gros travaux seront reportés.

5. Instruction publique et cultes

Sylvain Baumann : Il y a une erreur dans le total des postes « 510 Enseignement primaire » et « 512 Enseignement rose des vents ». Florian Metraux s'en excuse et va corriger le rapport. Cela ne change en aucun cas le résultat. Laurent Monnard ajoute que lors de la révision, le fiduciaire aurait dû se rendre compte de l'erreur. Florian Metraux : il s'agit d'une extraction des comptes, elle a vérifié les comptes et non le rapport.

6. Police

Aucune question.

7. Sécurité sociale

Aucune question.

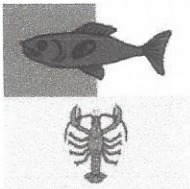
8. Services industriels

Aucune question.

- a. Préavis 79-2024 remis avec les convocations.

- b. Lecture du rapport de la commission de gestion (ci-après COGE) par Olivier Schwarz. La COGE propose au Conseil d'accepter les comptes 2023 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Points relevés par la COGE :



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

- La transition sur MCH2, devient toujours plus analytique, il restera cependant pour les 2 prochaines années des adaptations /créations de compte/Nature à faire pour avoir une bonne vision réelle des coûts.
 - Distinction entre fonds de réserve et comptes épargnés : Monsieur Florian Metraux a clarifié que les fonds de réserve sont des montants alloués pour des utilisations spécifiques et ne peuvent être utilisés que pour les finalités définies à l'avance, ce qui les rend plus restrictifs. En revanche, les comptes épargnés sont plus flexibles, permettant à la commune d'utiliser les fonds de manière discrétionnaire en fonction des besoins.
 - Proposition pour le rapport de gestion : Afin de ne pas répliquer ce que la Commission des Finances fait déjà, la Commission de Gestion propose d'ajouter le rapport de gestion de Madame Anne-Marie Lagger au rapport des comptes. Cette inclusion permettra de discuter plus en profondeur de la gestion générale de la commune, au-delà des comptes de l'année précédente, et d'examiner les petits projets en cours et améliorations apportés à notre commune dont le conseil n'est pas au courant. Par ailleurs, il est à noter que la municipalité est potentiellement renouvelée à chaque élection, tandis que le Conseil communal bénéficie d'une plus grande stabilité avec des membres souvent réélus pour plusieurs mandats. Dans cette optique, la Commission de Gestion recommande fortement que chaque commission établisse une ligne rouge, c'est-à-dire une vision directrice pour la commune. Cela garantit que, lors des renouvellements de la municipalité, les nouveaux élus puissent poursuivre les travaux en cours sans repartir de zéro. Ce processus permettrait non seulement de gagner du temps, mais aussi de réaliser des économies en évitant de refaire des études de faisabilité déjà effectuées.
- c. Décision : Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité.

8. Crédit d'investissement - Etude pour la réfection des routes de Montet-Vallamand et Montet-Montmagny

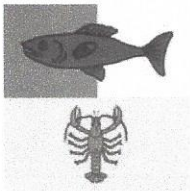
- a. Présentation par Jean-François Milliet.
- b. Préavis 80-2024 envoyé avec les convocations.
- c. Rapport de la commission des Finances (COFI) et de la commission Technique (COTEC) :
Lecture du rapport de la COFI par Roland Pfister et de la COTEC par Claude Roulin. La COFI se recommande que : durant l'étude, les deux cheminements piétons soient intégrés à la chaussée rénovée et non des passages ballastés au bas des talus comme décrit par le municipal en charge lors de la séance d'information. Les commissions proposent d'accepter le préavis 80-2024 tel que présenté par la municipalité.
- d. Décision : Le préavis 80-2024 est accepté par l'assemblée à l'unanimité moins 1 abstention.

9. Crédit d'investissement – Remplacement de la conduite d'eau claire au lieu-dit « Le Pautey »

- a. Présentation par Jean-François Milliet.
- b. Préavis 81-2024 envoyé avec les convocations.
- c. Rapport de la commission des Finances (COFI) et de la commission Technique (COTEC) :
Lecture du rapport de la COFI par Arnaud Heiniger et de la COTEC par Pierre-Alain Beck. Les commissions proposent d'accepter le préavis 81-2024 tel que présenté par la municipalité.

Julien Fûri demande ce qu'il va advenir si le Tannenhof ne finance pas une partie des travaux ? Jean-François Milliet explique que le montant du préavis prévoit la totalité des travaux. Il espère que nous aurons une participation du Tannenhof.

- d. Décision : Le préavis 81-2024 est accepté par l'assemblée à l'unanimité moins 2 abstentions.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

10. Renouveaulement du bureau

d. Nomination du Président :

Bertrand Surdez explique les raisons du retrait de sa candidature pour le poste et remercie la Municipalité, les conseillers, le bureau ainsi que les citoyens pour ces 3 années de collaboration/échange.

Pierre-Alain Beck est proposé et accepte le poste. Il est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination du 1^{er} vice-Président :

Alain Bonny occupe actuellement ce poste, se représente et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC

Nomination du 2^e vice-Président :

Fabien Baumann est proposé et accepte le poste. Il est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination des scrutateurs :

Cyril Beck et Yannick Schafer occupent actuellement ces postes et se représentent, Annelise Languetin se présente également. Vote à bulletin secret, résultat : Yannick Schafer 23 voix, Cyril Beck 21 voix, Annelise Languetin 4 voix, 1 bulletin blanc. Cyril Beck et Yannick Schafer sont élus à la majorité.

Nomination des scrutateurs suppléants :

Fabien Baumann et Annelise Languetin occupent actuellement ces postes, Annelise Languetin se représente, Arnaud Richard est proposé et accepte. Tous deux sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

11. Nomination de la commission de gestion :

Actuellement composée de Fabien Baumann, Gurvan Burnier, Pascal Maeder, Olivier Schwarz et Romain Salzmänn tous se représentent est sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Suppléants de la commission de gestion :

Actuellement composée de Grégory Cotting et Marc Reichenbach. Tous deux se reportent candidats et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination de la commission des finances :

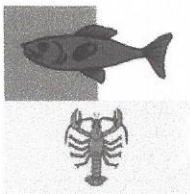
Actuellement composée de Sylvain Baumann, Didier Gattlen, Arnaud Heiniger, Roland Pfister et Alexandre Grossu. tous se représentent est sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination des suppléants de la commission des finances :

Actuellement composée de Alexandre Mentha et Cyril Beck. Tous deux se représentent et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

12. Nomination de deux délégués à l'arpeje :

Suite aux démissions de MM Olivier Schwarz et Pascal Stauffer, 2 postes sont à pourvoir. Jean-Marie Candolfi – excusé – s'est porté candidat et Sylvain Baumann est proposé. Tous deux sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

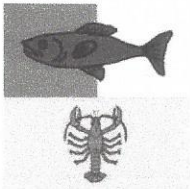


CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

13. Divers

- **Port Camping** : Alexandre Grossu : Le port du camping a subi des déprédations et vols, il a déjà été discuté de la pose de caméra de surveillance, je ne comprends pas pourquoi nous ne pouvons pas en installer. Richard Emmenegger rappelle que la pose de ces caméras est légalement très complexe. Des tests vont être faits aux zones les plus touchées avant d'envisager d'autres installations. L'information que des vols ont eu lieu au port du camping n'a pas été remontée à la Municipalité.
- **Quartier de la Côte** : Alexandre Grossu soulève que le quartier est éloigné de la zone déchetterie et container poubelle et aussi si des personnes se retrouve à mobilité réduite ou malades, il manque un service à la population. Bertrand Surdez relève que tous les quartiers sont dans le même cas. Richard Emmenegger rappelle qu'un service « déchetterie » avait été mis en place et demande à M. Grossu de revenir vers la Municipalité avec des questions plus concrètes.
- **Service à la population** : Arnaud Heiniger rejoint Alexandre Grossu sur le manque de facilités disponibles pour les citoyens non motorisés ou ne pouvant pas se déplacer. Surtout pour ce qui est des trajets à la déchetterie et demande s'il serait possible d'avoir un service soit via la voirie, soit par des privés pour y remédier. Jean-François Milliet : Tout est possible, il faut faire une demande concrète et la Municipalité analysera les possibilités. Marc Buthey propose de consulter la population sur ces besoins.
- **Fête du Bourg** : Fabrice Schneiter demande pourquoi la fête du bourg n'a pas eu lieu dans le bourg ? Richard Emmenegger : La Municipalité n'était pas contre la fête au milieu du village. Cependant les normes incendie était complexes pour une manifestation dans le village et l'ASLC a décidé de faire l'évènement sur la place au port. Richard Emmenegger relève que c'est dommage que les grandes sociétés n'y ait pas participé.
- **Rapport de gestion** : Laurent Monnard félicite la Municipalité pour l'édition du Rapport de gestion 2023 et des documents annexes.
- **Fête de jeunesse** : Roland Pfister demande pourquoi la fête de jeunesse n'a pas lieu cet été. Richard Emmenegger : La jeunesse a voulu changer de date et tombait en même temps que la fête du camping. Après un téléphone avec les organisateurs de cette dernière, ils ont dit qu'ils ne souhaitaient pas une 2^e fête le même week-end. Les conditions exactes de cette annulation ne sont pas claires. La jeunesse organisera 4 after-work le vendredi en juillet sur la place en verre.
- **Bancomat** : Marc Reichenbach demande si la réinstallation d'un bancomat a été réenvisagée car à Salavaux il y en a à nouveau un. Richard Emmenegger explique que Jean-François Milliet l'a également soulevé et que la Municipalité va se renseigner encore une fois.
- **Nouveau conseiller** : Didier Gattlen demande qui va remplacer Christelle Cyvoct suite à sa démission. Bertrand Surdez : Il s'agit de Mme Gerda Jacot.
- **Médecin au village** : Didier Gattlen relève que même s' « il fait bon vivre à Cudrefin » il ne fait pas bon y être malade avec le manque de médecin. Richard Emmenegger explique que 3 médecins ont approché la commune pour s'y implanter. La Municipalité a fait le nécessaire pour trouver un lieu (Garage Benoit ou Ancienne Poste). Malheureusement les intéressés se sont désistés.
- **Inauguration Route de la Sauge** : Didier Gattlen explique que le manque de conseillers inscrits à cette inauguration est peut-être dû au fait qu'elle a lieu en semaine. Richard Emmenegger explique que la date a été prévue en fonction des plus grandes disponibilités des entreprises y ayant travaillé. Didier Gattlen en profite pour ajouter que l'inauguration du Street Workout serait bien un samedi !
- **Port du camping** : Selon la présentation du plan de mouillage, il n'y aura plus de place visiteur au port du camping ? Jean-Luc Amiet, non 4 places visiteurs sont prévues.
- **Cours d'eaux entretien** : Olivier Schwarz explique que les intempéries qui ont eu lieu cette semaine à Morges rappelle les nôtres d'il y a 3 ans. Qu'a-t-il été entrepris ces 3 dernières années pour y remédier ? Jean-François Milliet : le voyer des eaux et le garde pêche ont été consultés pour un curage. Tous deux sont en désaccord. Concernant les canalisations une étude est planifiée pour l'année prochaine. Aujourd'hui seul l'urgent a été fait. NPPR prépare des plans à jour pour pouvoir aller de l'avant.
- **PAC** : Selon la dernière séance il a été dit que la PAC serait modifiée et envoyée pour contrôle au Canton entre mai et juin est-ce fait ? Est-ce que les 54 opposants ont reçu une réponse ? Christine Carrel : Il reste encore 5-6 personnes à qui nous devons répondre. Nous ne sommes pas en retard sur le planning prévu.
- **Poubelles** : Melinda Beck demande si l'absence de poubelle au bord du lac est un test ou si c'est définitif ? Jean-François Milliet n'était pas au courant. Il va voir pour trouver une solution plus esthétique ou de les supprimer.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Melinda Beck relève qu'il serait bien d'informer les gens des raisons de la suppression de ces poubelles si tel serait le cas. Marc Buthey relève que des sacs à chiens sont laissés partout. Didier Gattlen trouve très bien de mettre un panneau informatif. Laurent Monnard ajoute qu'au Vully Fribourgeois les places sans poubelles sont très propres.

- **Prochaines séances** : 3 octobre et 5 décembre 2024.
- **Préavis** : Jean-François Milliet remercie les conseillers pour l'acceptation des préavis de ce soir.

Le Président lève la séance à 22h20 et souhaite un bel été aux Conseillers et à la Municipalité de la part du bureau.

Le Président

Bertrand Surdez



Le Secrétaire

Melinda Beck